

Pétition contre la fermeture du bureau postal de Travers, NE
Communiqué de Presse, mercredi 3 mai 2017.

Nous avons récolté 1630 signatures dans la période relativement courte d'un mois, vacances de Pâques comprises. La pétition fut lancée le 30 mars 2017 par un comité citoyen du village de Travers et a reçu l'approbation du Conseil communal, qui a accepté de retarder sa réponse à la Poste jusqu'à la fin de la récolte de signatures. Ce matin, nous l'avons remise à notre Conseil communal qui pourra certainement conduire un recours appuyé, auprès de PostCom.

La pétition a rencontré un excellent accueil parmi les habitants du village de Travers et de notre district, aussi bien parmi les jeunes que parmi les habitants plus âgés. Les feuilles, diffusées par un tout - ménage, ont été récoltées par différents moyens. Des messages d'encouragement et de félicitation nous ont été adressés. Le même enthousiasme a été ressenti lors de la récolte de signatures dans la rue, où des personnes de tout âge ont exprimé leur raz – le - bol avec les démarches réductrices de la Poste, le Val – de - Travers ayant déjà perdu 7 offices postaux.

Réflexions sur la fermeture d'un bureau postal.

N.B.: Il s'agit de garder un bureau postal, avec toutes ses opérations et de refuser son remplacement par *une agence postale* ou *un service à domicile* où certaines opérations sont exclues. L'enjeu ? la qualité de vie des habitants, la proximité de la vie villageoise, l'attractivité du village, son potentiel de développement commercial, la sécurité, la compétence professionnelle et la qualité de l'offre assurée par un personnel formé par la poste, la discrétion et la pérennité d'une institution.

Raisons pour le lancement d'une pétition contre la fermeture de l'office de Travers:

- 1) Les commerçants et certains privés du village ont accepté de soutenir la pétition financièrement.
- 2) Par la fermeture du bureau à Travers, l'accessibilité à un office postal complet fixée par ordonnance (OPO, article 33) n'est pas respectée. En effet, la durée du trajet par transport public (train et parcours à pied) jusqu'au prochain bureau postal (Couvet) est d'au moins 25 minutes pour les Traversins et au moins 35 minutes pour les Néraouis.
- 3) La fragilité du statut d'agence incite à la prudence car la relève ne peut pas être garantie chez le commerçant désigné.
- 4) Malgré un horaire restreint et un seul guichet, le bureau de Travers est bien fréquenté par les habitants de Travers et de Noiraigue et d'ailleurs.
- 5) Travers et Noiraigue ont une vocation touristique, Travers avec Les Mines d'Asphalte, Noiraigue avec le Creux-du-Van. Les deux villages possèdent des hôtels et des chambres d'hôte. Un office postal complet est nécessaire dans ce contexte.
- 6) Un bureau postal se justifie dans le seul village du Vallon où le centre commercial se situe sur la route nationale N10. Ses dix commerces, deux garages et son café/restaurant offrent une solution idéale de faire leurs courses aux gens de passage et aux nombreux transfrontaliers.

Comité citoyen contre la fermeture du bureau postal de Travers :

Richard Wilson	Michel Grisel	Jean-Marie Vermot	Susanne Weil	Michel Weil
Les Lignièrès 7	rue de la Gare 4	Les Lignièrès 3	rue Miéville 10	rue Miéville 10
2105 Travers	2105 Travers	Travers 2105	Travers 2105	Travers 2105.